

FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

ENSEMBLE,
NOUS DYNAMISONS
NOTRE VILLE !

DOSSIER PROJET

☎ 02 32 09 58 58 ✉ 19 RUE PIERRE MENDÈS FRANCE 🌐 WWW.VILLE-LOUVIERS.FR

FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

ENSEMBLE, NOUS DYNAMISONS NOTRE VILLE !

LA VILLE DE LOUVIERS MET EN PLACE UNE STRATÉGIE INNOVANTE ET VOLONTARISTE EN FAVEUR DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le Conseil municipal, réuni le 5 juillet, a adopté à l'unanimité la création d'un fonds municipal d'attractivité commerciale destiné à soutenir financièrement les projets d'animation portés par les commerçants.

Depuis 2014, la municipalité déploie une stratégie de redynamisation du centre-ville. Le projet « Louviers-Cœur de ville », s'est d'ores et déjà concrétisé par la construction de la Halle, la création du Parvis de l'Eglise Notre-Dame et sa mise en lumière, la rénovation de la rue du Matrey et de la Place du Piori, la reprise des trottoirs de la Rue du Général de Gaulle ainsi que l'aménagement de la Placette Decrétot, rue Pierre Mendès France.

Ces importants travaux d'embellissement du centre-ville contribuent à renforcer l'attractivité de Louviers.

Pour promouvoir le dynamisme du

commerce de proximité, le Maire a proposé au conseil municipal la création d'un fonds municipal d'attractivité commerciale doté de 50 000 euros pour 2018.

« Cette enveloppe financière va permettre de soutenir financièrement les projets d'animations présentés par les commerçants, avec pour objectif de promouvoir l'attractivité de la ville et du territoire. Notre stratégie d'amélioration de l'attractivité du Cœur de ville se renforce ainsi en accompagnant directement les porteurs de projets, en partenariat avec l'association Louviers Shopping », souligne François-Xavier Priollaud, Maire de Louviers.

Les commerçants sont invités à déposer leurs projets auprès de l'association Louviers Shopping qui les soumettra à l'examen du « Comité consultatif de la vie commerçante » dont la composition a été modifiée lors du conseil

municipal pour l'élargir à de nouveaux membres dont un représentant de l'opposition municipale.

Le bénéficiaire du fonds municipal d'attractivité commerciale est bien entendu ouvert à tous les commerçants de Louviers, qu'ils soient ou non membres d'une association de commerçants. Les projets d'animation commerciale, transmis par l'Association « Louviers Shopping » seront examinés par le comité consultatif de la vie commerçante et le financement municipal pourra aller jusqu'à 75% du budget de l'opération.

Les propositions de financement seront soumises au vote du conseil municipal.

Les projets d'animation peuvent être déposés au fil de l'eau et la municipalité s'engage à examiner les dossiers dans des délais rapides avec une exigence de réactivité.



LE FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR QUOI ?

Financer les projets d'animation présentés par les commerçants (individuellement ou collectivement) avec pour objectif de promouvoir l'attractivité de Louviers

FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

POUR QUI ?

Tous les commerçants de Louviers, adhérents ou non à Louviers shopping

COMMENT ?

Dossier téléchargeable sur www.ville-louviers.fr/attractivite-commerciale ou demandez-le à l'association Louviers Shopping. Il n'y a pas de limite de délai pour le dépôt des dossiers

COMMENT SONT INSTRUITS LES DOSSIERS ?

Les dossiers doivent être remis à l'association Louviers shopping. Chaque dossier sera instruit par le Comité consultatif de la vie commerçante (composé d'élus de la majorité et de l'opposition, de représentants de Louviers shopping et de l'association des commerçants du Becquet) en vue de l'attribution de la subvention par le Conseil municipal.

COMBIEN ?

Le fonds est doté de 50.000€ pour l'année 2018. Le financement municipal pourra aller jusqu'à 75% du budget d'une opération

☎ 02 32 09 58 58

✉ 19 RUE PIERRE MENDÈS FRANCE

📄 WWW.VILLE-LOUVIERS.FR



Téléchargez ce dossier sur
www.ville-louviers.fr/attractivite-commerciale



**FONDS
MUNICIPAL
D'ATTRACTIVITÉ
COMMERCIALE**

**ENSEMBLE,
NOUS DYNAMISONS
NOTRE VILLE !**

1. PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom ou raison sociale :

.....

Numéro de Siret/Siren :

.....

Adresse du siège social :

.....

Code postal :

Commune :

.....

Nom et prénom du responsable légal :

.....

Partenaires (projet collectif) :

.....

.....

2. RÉFÉRENT DE L'ACTION

Nom et Prénom :

.....

Fonction :

.....

Téléphone :

Email :

.....

3. PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du projet :

.....

Descriptif du projet :

.....

.....

.....

.....

FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

ENSEMBLE, NOUS DYNAMISONS NOTRE VILLE !

3. PRÉSENTATION DU PROJET (SUITE)

Objectifs du projet :

.....

.....

.....

Date de l'action :

Lieu de l'action :

.....

Calendrier préparatoire prévisionnel :

.....

.....

.....

4. MOYENS ET FINANCEMENTS

Moyens nécessaires (locaux, matériel) :

.....
.....
.....

Plan de financement du projet (matériel, achat de prestations, communication, alimentation, autres...) :

Dépenses		Recettes	
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

**FONDS
MUNICIPAL
D'ATTRACTIVITÉ
COMMERCIALE**

**ENSEMBLE,
NOUS DYNAMISONS
NOTRE VILLE !**

5. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom :

Représentant légal de :

certifie être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Signature